



Gros pb avec le père de mon enfant concernant la garde

Par **poupoune62**, le **04/08/2010** à **14:25**

Bonjour,

Divorcée de mon ex mari en 2007 pour violences conjugales (jugé par le tribunal correctionnel) j'ai un enfant de 2ans avec lui qui a été conçu après notre divorce, il a reconnu notre enfant. Je ne vis plus avec lui, il vit a 300km de chez moi, n'a pas de logement. Il ne me verse aucun pension alimentaire, ne prends pratiquement pas des nouvelles de notre enfant, et depuis qu'il a appris que je me suis remis avec quelqu'un, il décide de prendre notre enfant avec lequel il fait 800km pr descendre dans le sud pour aller chez sa sœur ou dort a l'hôtel avec notre enfant de 2 ans. Quand je récupère mon enfant a la gare, mon ex mari sent l'alcool, et je récupère ses vêtements dans un sale état. Il décide lui même quand il veut prendre notre enfant et je dois me plier à ses désidératas sous peine de menaces de mon ex mari. Je ne sais pas quoi faire, nous n'avons aucun jugement qui stipule la garde de l'enfant, quels sont mes droits parce que mon ex mari prend mon fils juste pour m'ennuyer. Je suis perdue, il veut le prendre vendredi mais je ne veux pas lui laisser en ai je le droit? qui peut m'aider svp je n'en peux plus de vivre en stresse en permanence. Je vous remercie vivement pour l'intérêt que vous porterez à ma demande, et dans l'attente de votre réponse, je vous remercie sincèrement. Bien cordialement

Par **Marion2**, le **04/08/2010** à **14:30**

Bonjour,

Saisissez en courrier recommandé AR le Juge aux Affaires Familiales auprès du Tribunal de Grande Instance dont vous dépendez ou contactez un avocat.

Bon courage.